



Association Moto Quad Passion - 16 avenue Camille Bouche - 11300 LIMOUX  
Tél : 06.80.28.02.75 - [www.motoquadpassion.fr](http://www.motoquadpassion.fr)

L'association Moto Quad Passion de LIMOUX (11) vous propose

## 2ème Randonnée des Bulles

### Le 9 et 10 mai 2015

Venez découvrir les chemins de la haute vallée de l'Aude.

#### Samedi 9 mai 2015

07H30 - Stationnement des véhicules et remorques. Débarquement des machines.  
HOTEL LE MAUZAC - Avenue Camille Bouche - 11300 LIMOUX

08H00 - Rendez-vous Place de la République à LIMOUX (11) pour le café.  
Départ à 08H30

Casse-croute campagnard dans la matinée sur le trajet  
Grillades à midi

Dégustations de produits régionaux dans un petit village des Coteaux du Razès. (Nous  
pouvons assurer le transport de vos achats)

Retour à LIMOUX (11) et installation à l'hôtel

Rendez vous ensuite pour une soirée Tapas. Vin compris (Les autres consommations sont  
à votre charge)

Nuit à l'hôtel

#### Dimanche 10 mai 2015

Petit déjeuner à l'hôtel

Départ Place de la République à LIMOUX (11) après le café.

Casse-croute campagnard dans la matinée sur le trajet chez un vigneron

Repas du midi avec le Fricassée de LIMOUX (11)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

#### Contact

Jérémy : 06.80.28.02.75

Régis : 06.16.73.27.25

#### Frais de participation

**150€ Solo / 260€ Duo**

**Sans hébergement : 130€ / 220€ Duo**

*Un T-shirt de la randonnée vous sera offert*

La randonnée est accessible aux débutants.

Veillez compléter ce bulletin d'inscription et joindre vos frais de participation par chèque à l'ordre de MOTO QUAD PASSION, une copie de votre permis de conduire, de votre carte grise et assurance. Adresser le tout à **KATUZNY Jérémy - Chemin Combe Loubine - Villa 45 - 11300 LIMOUX. (Bulletin à retourner avant le 30 avril 2015) - Place limitées.**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

MARQUE DU QUAD\*

MODELE :

CYLINDREE :

IMMATRICULATION :

TAILLE (T-Shirt) :

\* **En raison de l'itinéraire empruntée, les pilotes de SSV ne sont pas admis.**

### REGLEMENT

- Votre participation ne sera validée qu'après réception, avant le départ, de votre permis de conduire et de l'attestation d'assurance de votre machine.
- Cette randonnée est réalisée sur un tracé ouvert à la circulation et nécessite une machine homologuée. Elle est sans notion de vitesse, ni classement, aussi le participant prend l'engagement de respecter le code de la route, il reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par son assurance, et il doit s'il le juge opportun, contracter par lui même à ce sujet une assurance complémentaire.
- Le participant dégage de toute responsabilité l'association MOTO QUAD PASSION et ses membres des dommages corporelles ou matériels qui pourrait lui survenir en participant à cette randonnée.

Date et signature du participant, précédé de la mention « Lu et approuvé »

A

Le